



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101332

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

INTERVENTION PLANIFIEE 8872
N/REF : 1/04/2024 50H03 C:024327 I:23671
V/REF : Contrat N 008872 du 28/09/2012

SCM CERT
Centre de Radiothérapie Bayard
46 AVENUE CONDORCET
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : LES BAYADERES
44, RUE CONDORCET
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 31 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 44 - RADIOTHERAPIE - CONTACTER MME DE BONI TEL 04 26686767
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme S. DE BONI

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

POMPAGE AU PLUS BAS DU LIQUIDE DANS LA FOSSE AVEC LES POMPES EN PLACE
POMPAGE - NETTOYAGE DU FOND DE FOSSE

LAVAGE DES POMPES ET DES FLOTTEURS
ESSAIS DE LA POMPE ET DES FLOTTEURS

INTERVENTION DU 20/08/2024

OBSERVATIONS : REVISION AU 01/10/2023 : 1,20186533
SELON LA FORMULE : $P = P^{\circ} (0,15 + 0,85 \times (ICTREV-TS1/ICTREV-TS1^{\circ}))$
PRIX DE BASE : 612 € HT

INDICE DE BASE : 109,9 (04/2012)
DERNIER INDICE CONNU AU 01/10/2023 : 136,00(07/2023)
SOIT UN COEFFICIENT : 1,20186533
PRIX REVISE : 735,54 € HT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1/ 2	Entretien fosse de relevage/Pompes	1	735,54	367,77



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101332

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	367,77
T.V.A. a 20,00%	73,55
TOTAL T.T.C.En EURO	441,32

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.